

Siège  
35, route de la Quemine  
71500 Branges

**EXTRAIT**

du registre des délibérations du Comité Syndical  
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 27 février 2025

Séance du 27 février 2024

Nombre de membres  
du Comité Syndical  
en exercice : 96

Présents à la séance : 49  
Votants : 63

Date de la convocation :  
20 février 2025

Date de l'affichage :  
28 février 2025

Objet de la délibération

**Vote du budget SIREN  
2025 avec vote des  
taux particuliers et  
professionnels hors  
gros producteurs.**

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-sept du mois de février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

**Présents** : Mmes BLANCHARD Karine, BOISSOT Agnès, BONIN Sylviane, BUTTIGIEG Auréline, CHAUSSAT Virginie, DEJEAN-AGRON Marie, DUPONT Martine, DUROUX Nadine, FAUVEY Audrey, GRAPIN Annick, GUIGON Martine, JAEGER Claire, JAILLET Françoise, KOCKELBERGH Suzanne, LAGUT Jocelyne, LARUE Anne, MOREIRA Véronique, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, RODOT Nelly, THEVENET Catherine, TISSERAND Patricia, MM BARBOTTE Alain, BENARD Théo, BERNARD Eric, BOILLET Stéphane, BONDIER Patrick, BORNEL Daniel, CAMUS Denis, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, DONGUY Roger, FATET Alain, FERRIER Antoine, GONTCHARENKO Alain, GROS Stéphane, GUIGUE Jean Michel, MALIN Jacky, MARICHY Patrick, MERLIN Denis, MORAND Stéphane, MOREY Pascal, PERNIN Philippe, PERRET Michel, SERRAND Franck, TABOURET Christophe, THIÉRIOT Yanick.

**Excusés (représentés par)** : Mmes DIMBERTON Marie (CHAMBON Dominique), GROSS Stéphanie (DUROUX Nadine), LACROIX MFOUARA Béatrice (BOILLET Stéphane), MM BLANC Eric (GROS Stéphane), BRAUD Benjamin (BONDIER Patrick), COUCHOUX Eric (FATET Alain), COULON Jean-François (PERNIN Philippe), DE VECCHI Eric (JAEGER Claire), FARIA Xavier (CHAUSSAT Virginie), GUICHARD Christian (LAGUT Jocelyne), MASSOT Denis (CLERC Christian), POUSSIN Luc (BONIN Sylviane), VADOT Anthony (BORNEL Daniel), VICCHIO Stéphane (THEVENET Catherine).

**Excusés non représentés** : Mmes BAILLET Pascale, BEY Sandra, COLIN Christelle, COUILLEROT Chantal, MOREL Martine, VINCEROT Béatrice, MM BESSON Stéphane, CAUZARD Philippe, DUBOIS Claude, LABOURIAUX Daniel, REBOULET Jean Michel, TREFFOT Claude, WITMANS Matthijs.

**Absents** : Mmes DA SILVA Mariana, FRAPPET Martine, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, MALAISE Laure, MALOIS Jessica, WILLAUER Françoise, MM BADET Guillaume, BEY Pascal, COLIN Jean-François, COLIN David, DAVID Frédéric, FERRE Jérémy, GALOPIN Christophe, GAUTHIER Bernard, GELOT Jacques, MORAND Johan, PILLON Christophe, VITTAUD Jean-Pierre, VIVANT Jérôme.

○○○○○

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel SIREN 2025.

Le montant des dépenses de fonctionnement est égal aux recettes de fonctionnement soit 6 819 657 € HT, le montant des dépenses d'investissement est égal au montant des recettes d'investissement soit 1 598 470 € HT.

Monsieur le Président demande au comité syndical de fixer à 152,14 € HT le montant du taux de base de la redevance 2025 pour les usagers particuliers, à 160,91 le montant du taux de base de la redevance 2025 pour les usagers professionnels, demande à ce que le budget soit voté par nature et au niveau du chapitre pour la section d'exploitation, au niveau de l'opération au niveau de la section d'investissement.

Monsieur le Président demande au comité syndical d'accepter les amortissements tels que fixés aux tableaux joints.

Monsieur le Président demande au comité syndical de le charger d'entreprendre les négociations nécessaires à l'obtention, la renégociation ou le remboursement anticipé de prêts pour le financement des divers investissements aux conditions les plus avantageuses pour le SIVOM et l'autorise à signer les contrats.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité d'approuver le budget SIREN 2025 présentés par Monsieur le Président et les propositions ci-dessus.

Fait et délibéré le 27 février 2025

Pour extrait conforme

Le Président,  
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 28 février 2025.

Publié, affiché, notifié le 28 février 2025.

REÇU EN PREFECTURE

le 28/02/2025

Application agréée E-legalite.com